

# LA LETTRE DE L'AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

N° 7 - janvier 2010



L'ASN assure, au nom de l'État, le contrôle du nucléaire pour protéger le public, les patients, les travailleurs et l'environnement. Elle informe les citoyens.

R é g l e m e n t e r , c o n t r ô l e r , i n f o r m e r

## L'ESSENTIEL

- Bilan de la conférence de radiothérapie
- Gestion des déchets radioactifs
- Événements significatifs : bilan
- Conférence des CLI
- Plan stratégique pluriannuel de l'ASN
- Incident à Tricastin
- Plan d'urgence à Cruas
- Réunion HERCA
- Conférence AIEA

## ENJEU

### Bilan de la conférence de radiothérapie

L'ASN dresse le bilan de la 1<sup>ère</sup> conférence internationale sur la radioprotection des patients dans le domaine de la radiothérapie, qu'elle a organisée à Versailles du 2 au 4 décembre 2009.

La première conférence internationale sur la radioprotection des patients dans le domaine de la radiothérapie a été organisée par l'ASN, à Versailles (Yvelines), du 2 au 4 décembre 2009. Ont participé à cet événement, qui s'est tenu avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et de la Commission européenne, l'ensemble des professionnels et organisations impliqués dans la sécurité en radiothérapie, en particulier les professionnels de la santé, les associations de patients, les autorités représentatives et les constructeurs de matériel. Soit plus de 330 congressistes de 34 pays différents, 50 orateurs, et près de 70 posters exposés, dans un esprit d'ouverture et de partage d'expérience.

Les conclusions de la conférence ont mis l'accent tant sur les bénéfices et la place primordiale occupée par la radiothérapie dans le traitement des cancers que sur les risques induits par les évolutions techniques. Il est encore nécessaire d'améliorer l'enregistrement et l'analyse des effets indésirables et des complications des traitements, de faire progresser la culture de sûreté dans les centres de radiothérapie ou encore de coordonner les programmes de recherche. Pour en favoriser la plus large diffusion, les présentations, posters et enseignements de la conférence seront disponibles sur le site Internet de l'ASN début 2010. L'ASN poursuivra les consultations internationales pour dégager de nouvelles initiatives ou recherches afin d'améliorer les connaissances et renforcer la sûreté des soins en radiothérapie. [www.asn.fr](http://www.asn.fr)

## ACTIVITÉS DU COLLÈGE

▲ **17 novembre 2009** : audition de la présidente du conseil d'administration et du directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) pour évoquer le bilan des actions d'appui technique menées au profit de l'ASN en 2008, l'état d'exécution du budget 2009 et les premières projections pour 2010 ainsi que les modalités de coopération entre les deux organismes.

## AGENDA

**7-31 janvier 2010**

Exposition itinérante ASN-IRSN "Nucléaire et société : de la connaissance au contrôle" présentée à Cherbourg (Manche).

**2 février 2010**

Réseau national de mesure de la radioactivité dans l'environnement. Conférence de presse de lancement au Grand Palais.

**4 février 2010**

Risque sismique et installations nucléaires. Journée régionale organisée par la division de Marseille de l'ASN.

**4 février 2010**

Transport de matières radioactives. Journée d'études organisée par la division de Lyon de l'ASN.

## L'ASN EN ACTIONS

### Rapport sur la gestion des déchets

**Déchets radioactifs** En application des prescriptions du PNGMDR, l'ASN a publié un bilan des solutions de gestion à court et à long termes des déchets contenant de la radioactivité naturelle renforcée. Ce bilan vise à dresser un état des lieux de l'impact radiologique des différentes solutions de gestion existantes et de proposer des mesures d'amélioration. De façon générale, l'ASN considère que le choix de la filière d'élimination pour ces déchets doit être cohérent avec leur activité radiologique et recommande une amélioration des filières de gestion existantes. [www.asn.fr](http://www.asn.fr)

### 21<sup>e</sup> conférence des CLI

**Dialogue** 180 personnes (100 membres de 27 CLI, 30 représentants des exploitants nucléaires : ANDRA, CEA, EDF, AREVA... et une vingtaine d'associations et de services de l'État) ont participé le 9 décembre dernier, à Paris, à la 21<sup>e</sup> conférence des Commissions locales d'information (CLI) à l'initiative de l'ASN et en partenariat avec l'ANCLI. Les débats nourris ont porté sur les 3<sup>e</sup> visites décennales et la poursuite d'exploitation des réacteurs nucléaires, l'organisation de la surveillance de l'environnement autour des INB et l'information du public sur l'impact des INB. [www.asn.fr](http://www.asn.fr)

### Événements significatifs

**Bilan** L'ASN dresse un bilan des 180 événements significatifs survenus et déclarés en 2008 par les 90 laboratoires, usines, installations de traitement des déchets et installations en démantèlement (LUDD) qui ont le statut d'INB. La hausse de 50 % du nombre d'événements déclarés par rapport à 2007 ne révèle pas une augmentation réelle du nombre d'événements survenus dans les INB, mais une meilleure application des critères de déclaration des événements significatifs par les exploitants, à la suite des instructions de l'ASN. [www.asn.fr](http://www.asn.fr)

## Le Plan stratégique pluriannuel 2010-2012 de l'ASN

Dans le Plan stratégique pluriannuel (PSP) 2010-2012 qu'elle vient d'élaborer, l'ASN a déterminé six axes stratégiques qui visent à affirmer et à rendre plus lisibles le rôle et la position de l'ASN. Pour faire progresser la sûreté nucléaire et la radioprotection, l'ASN veut ainsi renforcer l'efficacité et la qualité de son expertise et de son contrôle, en lien avec les autres acteurs de l'État et avec les autres pays européens, intégrer dans son champ de compétences des domaines nouveaux comme la sécurité des sources. L'ASN compte aussi susciter et nourrir des échanges publics et des débats. L'ASN affirmera ainsi sa place et ses responsabilités. [www.asn.fr](http://www.asn.fr)

## L'ACTUALITÉ DU CONTRÔLE

### Assemblage combustible

### Incident à la centrale nucléaire du Tricastin (Drôme)

L'ASN a été informée par EDF, le 6 novembre 2009, d'un incident survenu la nuit précédente sur le réacteur 2 de la centrale nucléaire du Tricastin : un assemblage combustible est resté accroché aux structures internes supérieures de la cuve pendant les opérations de déchargement du combustible. Un événement de même nature s'était produit sur ce réacteur en septembre 2008. Les dispositions prises par EDF lors de l'événement ont été analysées par l'ASN. L'assemblage a pu être sécurisé et décroché le 18 novembre 2009. L'exploitant a aussi présenté le 8 décembre 2009 le résultat de ses études pour déterminer les causes de cet incident, ainsi que les mesures qu'il compte mettre en œuvre. L'ASN a saisi l'IRSN pour expertiser ces propositions qui présentent des améliorations par rapport aux dispositions antérieures. L'exploitant a proposé un classement de l'incident au niveau 1 de l'échelle INES. [www.asn.fr](http://www.asn.fr)

### Générateurs de vapeur des centrales nucléaires

### Opérations de maintenance : l'ASN reste vigilante

À la suite du constat de dégradations sur les générateurs de vapeur, dont certaines importantes ou non anticipées, l'ASN s'assure que les opérations de contrôle et de maintenance mises en place par EDF garantissent un niveau de sûreté satisfaisant. L'ASN s'est prononcée sur les mesures proposées par EDF pour traiter les phénomènes récemment observés sur les générateurs de vapeur (colmatage de certains tubes, bouchage d'autres tubes en anomalie de supportage ou opérations de contrôle et de bouchages préventifs à Fessenheim 2). L'ASN reste vigilante au retour d'expérience sur la sûreté des réacteurs, à la suite des mesures correctives prises par EDF, en demandant de prendre en compte ces nouvelles dégradations dans les programmes de maintenance futurs. [www.asn.fr](http://www.asn.fr)

### Centrale nucléaire de Cruas (Ardèche)

### Incident de niveau 2

À la suite du déclenchement, le 1<sup>er</sup> décembre 2009, par EDF du plan d'urgence interne (PUI) du fait de l'obturation d'une prise d'eau par afflux massif de débris végétaux (incident de niveau 2 sur l'échelle INES) sur le réacteur 4 de Cruas (Ardèche), l'ASN a mis en place son organisation nationale d'urgence. L'ASN, en relation permanente avec EDF et l'IRSN, a suivi la situation toute la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 décembre. Elle a dépêché deux inspecteurs sur le site. Le PUI a été levé avec l'accord de l'ASN le 2 décembre 2009. La sûreté de l'installation est restée assurée tout au long de cet incident, qui n'a pas eu de conséquences sur l'environnement. [www.asn.fr](http://www.asn.fr)

## COMPRENDRE

### LES ÉCHELLES DE CLASSEMENT INES ET ASN-SFRO

La nécessité de donner au public la capacité d'évaluer la gravité des événements nucléaires a conduit à l'élaboration d'échelles de classement des événements. La première échelle mise en place fut en 1987 par le CSSIN à la suite de l'accident de Tchernobyl. Dans les années 90, l'ASN a joué un rôle essentiel dans la création de l'échelle internationale INES, publiée par l'AIEA. En 2002, l'ASN a proposé une nouvelle échelle pour prendre en compte les événements de radioprotection (irradiation, contamination). En juillet 2007, l'ASN a élaboré, en concertation avec la Société française de radiothérapie oncologique (SFRO), une échelle pour classer les événements de radioprotection affectant les patients dans le cadre d'une procédure de radiothérapie. Enfin, en juillet 2008, l'AIEA a publié une échelle INES révisée, pour mieux prendre en compte certains événements dans le domaine des transports ou d'exposition de personnes à des sources radioactives. [www.asn.fr](http://www.asn.fr)

### HERCA

### Réunion des responsables des autorités de contrôle de la radioprotection (HERCA)

Sous la présidence d'Ole Harbitz (Autorité de sûreté norvégienne), les chefs des autorités européennes en charge du contrôle radiologique, soit 50 représentants de plus de 20 pays, ont échangé le 1<sup>er</sup> décembre 2009, à l'ASN et en présence du collège, sur les travaux relatifs à la préparation aux situations d'urgence ou encore aux expositions médicales conduits par les six groupes de travail d'HERCA (*Heads of European Radiation Control Authorities*) à l'occasion de sa 4<sup>e</sup> session. Cette instance, créée en 2007, s'est donnée pour ambition d'accroître la coopération européenne et de développer une approche commune en matière de contrôle radiologique. [www.asn.fr](http://www.asn.fr)

### Conférence internationale de l'AIEA

### Pour une réglementation nucléaire efficace

Le président de l'ASN était invité, du 14 au 18 décembre 2009, à une conférence internationale au Cap (Afrique du Sud), organisée par l'AIEA, sur le thème " Pour une réglementation nucléaire efficace ". Cette conférence, qui a réuni un grand nombre d'Autorités de sûreté, a donné lieu à de riches échanges, notamment sur " les défis réglementaires à venir ", particulièrement pour les pays souhaitant accéder au nucléaire, ou encore sur " la coopération internationale en matière de sûreté et de sécurité nucléaires ". Le président de l'ASN, André-Claude Lacoste, est intervenu sur le thème des " attributs d'une indépendance efficace ", ce qui a été l'occasion pour lui de décrire les ambitions de la Loi TSN de 2006. Il a également pris part à la table ronde finale, au cours de laquelle les participants ont livré leurs points de vue sur la manière de renforcer le régime global de sûreté et de sécurité. [www.asn.fr](http://www.asn.fr)

VU SUR  
asn.fr

► La gestion post-accidentelle de Tchernobyl (PAREX)

LETTRE MENSUELLE  
ÉDITÉE PAR L'AUTORITÉ  
DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

ASN  
AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE  
[www.asn.fr](http://www.asn.fr)

6, place du Colonel Bourgoin - 75012 Paris - Tél. : +33 (0)1 40 19 86 00  
[www.asn.fr](http://www.asn.fr). Directeur de la publication : André-Claude Lacoste, président de l'ASN.  
Directeur délégué : Alain Delmestre.  
Rédactrice en chef : Pascale Luchez - [asn.publications@asn.fr](mailto:asn.publications@asn.fr)  
Conception, rédaction et réalisation : SCRIPTO SENSU - 25, rue Saint-Sébastien,  
75011 Paris - Tél. : +33 (0)1 48 05 14 59 - [www.scriptosensu.com](http://www.scriptosensu.com)  
Impression : La Lettre de l'ASN est publiée à 1 500 exemplaires par Inter Routage  
49-55 rue des Écoles - 93 321 Aubervilliers CEDEX - N° ISSN 2101-9762  
Prochain numéro début février 2010.